

République Démocratique du Congo
Projet de Stabilisation et de Relèvement de la RDC



Coordination Générale
KINSHASA

**Projet de Stabilisation et Relèvement de l'Est de la RDC
« STAR-RDC »**

**Termes de référence pour le recrutement d'un consultant individuel pour
l'élaboration du manuel des contingences dans le cadre de la mise en œuvre
du Projet STAR RDC**

Mission	L'objectif de la mission est d'appuyer les Gouvernements Provinciaux du Nord Kivu, Sud Kivu, Ituri, Mai-Ndombe, Kwilu et Kwango à élaborer six (6) plans de contingence provinciaux, et contribuer à l'amélioration de la planification, de la préparation de la réponse aux catastrophes.
----------------	--

I. CONTEXTE DU PROJET

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) a reçu un crédit d'un montant de 250 millions dollars américains (US\$) de l'Association Internationale de Développement (IDA) au titre de Financement du Projet de Stabilisation et Relèvement de la RDC, en sigle STAR-RDC (anciennement STAR-Est). A ce financement après la restructuration du projet, s'ajoute un montant additionnel de 50 millions de dollars américains pour la mise en œuvre de la nouvelle composante de Prévention et réponse à la violence basée sur le genre (VBG) et autonomisation des femmes vulnérables. Ce qui porte le financement total du projet à 300 millions USD. Une restructuration plus récente du projet, en 2026, a également permis d'étendre les interventions du projet aux trois provinces de l'Ouest issues de

l'ex-Grand Bandundu (Kwilu, Kwango et Maï-Ndombe), portant ainsi à six le nombre de provinces couvertes.

La justification économique du projet est basée sur les éléments suivants : la nécessité de jeter les bases d'un relèvement à plus long terme en créant une plate-forme de projet décentralisée de "stabilisation", intégrée dans l'administration provinciale, combinée au renforcement des systèmes de gestion des finances publiques afin que les recettes de l'État puissent garantir la pérennité de l'action.

Le projet améliorera l'accès aux infrastructures socio-économiques de base pour environ 3,3 millions des bénéficiaires indirects du projet avec 880 communautés vulnérables bénéficiaires, et soutiendra directement les moyens de subsistance d'environ 112.000 personnes. Le projet décrit deux groupes de bénéficiaires clés : (i) les communautés vulnérables et (ii) Communautés associées à des groupes désarmés. Ces communautés comprendront des participants de la P-DDRCS, y compris des combattants désarmés et des membres des communautés dans lesquelles ils vivent ou dans lesquelles ils retournent. Elles seront identifiées dans le cadre d'un processus de paix mené par le gouvernement central/P-DDRCS en association avec les administrations provinciales.

L'objectif de développement du Projet de Stabilisation et Relèvement de la République Démocratique du Congo (STAR-RDC) est de : (i) améliorer l'accès aux infrastructures socio-économiques communautaires de base résilientes au climat, (ii) améliorer la réinsertion socio-économique et la résilience des individus associés aux groupes désarmés dans leurs communautés et soutenir les membres vulnérables de la communauté, et (iii) renforcer les administrations dans certaines provinces.

Le STAR-RDC s'articule autour de six composantes suivantes :

Composante 1 : Stabilisation communautaire (75 millions de dollars US) :	
Sous composante 1.1	Facilitation et renforcement des capacités pour la planification communautaire participative (20 millions de dollars US)
Sous-composante 1.2	Investissements dans les infrastructures sociales et économiques communautaires (130 millions de dollars US)
Composante 2 : Réintégration à base communautaire (135 millions de dollars US)	
Sous composante 2.1	Travaux publics à Haute Intensité de Main-d'œuvre (THIMO)
Sous-composante 2.2	Subventions en espèces pour les activités génératrices des revenus (AGR)
Sous composante 2.3	Soutien psychosocial
Composante 3 : Renforcement des institutions axé sur l'augmentation des revenus (20 millions de dollars US)	
Sous-composante 3.1	Renforcement de la collecte des revenus générés en interne
Sous-composante 3.2	Amélioration de la gestion budgétaire et comptable
Sous-composante 3.3	Accroissement de la transparence et la responsabilité dans la gestion des ressources de la province
Composante 4 : Gestion du projet, assistance technique et recherche (20 millions de dollars us)	
Sous-composante 4.1	Gestion du projet
Sous-composante 4.2	Assistance technique

Sous-composante 4.3	Recherche et apprentissage
Composante 5 : Contingence d'intervention d'urgence (CERC) (0 million de dollars US)	
Composante 6 : Prévention et réponse à la violence basée sur le genre (VBG), incluant l'abus et exploitation sexuelle (EAS), le harcèlement sexuel (HS) ainsi que l'autonomisation des femmes vulnérables (50 millions de dollars)	
Sous-composante 6.1	Prévention de la violence basée sur le genre et appui intégré pour les survivantes (et survivants) et autres femmes vulnérables au niveau communautaire
Sous-composante 6.2	Réponse à la Violence Basée sur le Genre
Sous-composante 6.3	Réinsertion socio-économique des survivantes de VBG et autonomisation des femmes vulnérables au sein de leurs communautés.
Sous-composante 6.4	Soutien à la vulgarisation des politiques et lois et la capacitation des institutions de l'Etat (Ministère du genre de la famille et de l'enfant, FONARV, Bureau de la conseillère du chef de l'Etat en charge de la jeunesse et du recrutement de l'enfant)

II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION

La RDC est un pays d'une richesse exceptionnelle. Sa diversité humaine, ses ressources naturelles et son patrimoine culturel en font un territoire unique sur le continent africain. Pourtant, cette richesse est mise à l'épreuve par une série d'aléas récurrents inondations, glissements de terrain, éruptions volcaniques, épidémies, conflits qui ne relèvent pas de l'exceptionnel, mais d'une réalité structurelle. Ces chocs successifs affaiblissent les communautés, entravent le développement et la trajectoire du pays dans la mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable, et exercent une pression considérable sur les finances publiques et les investissements privés.

Malgré les efforts fournis par le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) à travers sa la politique nationale de gestion des risques de catastrophe pour la période 2025-2050 avec l'appui de ses partenaires, le pays reste vulnérable aux risques de catastrophes aussi bien d'origine naturelles que d'origine anthropique notamment les risques climatiques (les inondations, les glissements de terrain, sécheresse, etc.), les risques sanitaires (paludisme, cholera,) et les incendies. Les catastrophes survenues au courant de ces dernières années, particulièrement les inondations et les glissements de terrains ont eu des conséquences désastreuses avec des pertes en vies humaines, la destruction des habitations et de multiples infrastructures publiques.

Depuis presque deux décennies, la République Démocratique du Congo (RDC) traverse une situation des conflits armés qui n'a cessé de se métamorphoser, au point que les Congolais parlent d'une interminable guerre. Le conflit congolais est passé par des ententes et accords qui n'ont pas débouché sur une situation sécuritaire paisible et durable. Ces conflits qui sont de nature composite sont à la fois très localisés, mais liés à plusieurs enjeux d'ordre territorial, social, identitaire et économique au niveau régional, national et international. Il serait imprudent de déclarer qu'il y a seulement un conflit à l'est de la RDC étant donné que les différentes parties qui composent ce territoire de l'Est ne présentent pas la même configuration quant à leur sécurité.

Au cours des deux derniers mois, 18 des 26 provinces de la RDC ont été touchées par des pluies particulièrement abondantes. Selon les estimations d'OCHA, plus de 2 millions de personnes, dont près de 60 % d'enfants, ont besoin d'aide. Les eaux de crue auraient détruit ou endommagé près de 100.000 foyers, 1.325 écoles et 267 centres de santé. Les récoltes se sont gâtées dans les champs gorgés d'eau, ce qui laisse présager des pénuries alimentaires dans certains endroits.

Alors que 40 % des cas de choléra sont recensés dans des zones inondées ou menacées d'inondation, qui menace d'échapper à tout contrôle. Dans une situation similaire en 2017, le choléra s'est étendu à l'ensemble du pays, entraînant près de 55.000 cas et plus de 1.100 décès.

En 2023, plus de 52.400 cas de choléra et 462 décès ont été enregistrés en RDC, plaçant cette épidémie parmi les plus importantes au monde, selon l'Organisation mondiale de la santé. La RDC représentait 80 % de tous les cas de choléra en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale.

Les études d'évaluation de la vulnérabilité et des risques climatiques en RDC, réalisées dans le cadre de la mise en œuvre de PANA (2006), tenant compte de la perception populaire en général autant que des considérations scientifiques, ont identifié cinq risques climatiques majeurs en RDC : les pluies intenses, l'érosion côtière, les inondations riveraines, les crises caniculaires et les sécheresses saisonnières.

La situation dans l'Est du Congo est dramatique à bien des égards et elle a continué à se détériorer depuis 2023, comme le notent plusieurs observateurs. Un rapport de l'Organisation Internationale des Migrations (OIM) daté de novembre 2023 note que plus de 5,7 millions de personnes déplacées ont été enregistrées au Nord-Kivu, Sud-Kivu, en Ituri, et au Tanganyika. Dans les deux provinces les plus affectées par les violences, "28 % de la population du Nord Kivu et 39 % de la population de l'Ituri sont déplacées", soit environ quatre millions de personnes. La situation sécuritaire s'est aussi détériorée, avec notamment un accroissement notable des actes de violence sexuelle, en particulier contre les enfants.

Une longue histoire de conflits, de bouleversements politiques et d'instabilité, ainsi qu'un régime autoritaire, ont conduit à une grave crise humanitaire qui perdure, aggravée depuis novembre 2021 par la résurgence de l'activisme du M23 dans l'Est de la RDC. Cette situation a empiré une crise humanitaire déjà critique, avec des millions de personnes déplacées et des centaines de cas de violences sexuelles et basées sur le genre.

Le contexte sécuritaire dans la zone d'intervention du projet est caractérisé par :

- La persistance des Conflits Armés : Malgré les accords de cessez-le-feu et les processus régionaux, la violence armée impliquant les groupes l'AFC/M23, la CODECO, les ADF-NALU, le CRP et d'autres groupes armés locaux et étrangers s'est poursuivie, entraînant des combats fréquents avec les FARDC (Forces Armées de la RDC) et les milices d'autodéfense (Wazalendo).
- La dégradation Sécuritaire : Caractérisée par une situation sécuritaire volatile et une dégradation continue dans certaines zones, rendant difficile l'accès aux communautés cibles par les équipes de projet.
- La méfiance entre la RDC et le Rwanda demeure un obstacle majeur.
- Le Retrait/Redéploiement de la MONUSCO : Le processus de désengagement et de retrait de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en RDC (MONUSCO) a créé un vide sécuritaire ou un changement dans la dynamique des conflits, exigeant une réévaluation constante des stratégies de gestion de la sécurité dans les zones d'intervention.
- État de Siège/Mesures d'Urgence : Le maintien des mesures d'urgence (comme l'état de siège dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri) influence l'administration et la gouvernance locale, ce qui impacte les mécanismes de mise en œuvre décentralisée du projet.

Sur le plan humanitaire, l'Est de la RDC est confronté à l'une des crises humanitaires les plus graves au monde, ce qui conditionne la nature et l'urgence des interventions :

- Déplacements Massifs de Population : Le nombre de personnes déplacées internes (PDI)

est extrêmement élevé (plusieurs millions, notamment au Nord-Kivu, Sud-Kivu et Ituri), amenant le projet à cibler à la fois les communautés d'accueil et les déplacés internes pour prévenir les tensions intercommunautaires et favoriser la réintégration.

- Insécurité Alimentaire et Vulnérabilité : La crise sécuritaire, combinée aux chocs climatiques, exacerbe la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Les interventions de relèvement du projet intègrent une dimension de résilience aux chocs climatiques et de soutien aux moyens de subsistance.
- Exclusion et Inégalités : Les inégalités de revenus, la faible participation des femmes et des jeunes à la gouvernance locale, ainsi que le sous-emploi des jeunes sont perçus comme des facteurs majeurs de l'instabilité et des violences. Le projet inclue une forte composante d'inclusion sociale et d'autonomisation économique des jeunes et des femmes.
- Justice et Impunité : La persistance de l'impunité et le manque de confiance dans les institutions étatiques (justice, police) justifie les efforts spécifiques du projet pour renforcer l'état de droit et les mécanismes d'accès à la justice, notamment en faveur des survivant(e)s des violences sexuelles et basées sur le genre.

Face à cette situation, la grande priorité est de mettre en place un plan de contingence afin d'être prêt à agir en cas d'urgence afin de réduire l'incidence des catastrophes en termes de perte de vies humaines et de destruction des infrastructures ainsi que les biens matériels. Ainsi, il est plus qu'opportun de conduire un processus d'élaboration de six (6) plans de contingence provinciaux harmonisés dans les six (6) provinces d'intervention du projet (Nord Kivu, Sud Kivu et l'Ituri, le Kwilu, le Kwango et le Maï-Ndombe). Cela permettrait de renforcer les mécanismes et dispositifs de veille, de préparation et de réponse aux catastrophes à travers le renforcement des capacités et la coordination des acteurs, y compris la participation des communautés particulièrement les populations les plus vulnérables des régions ciblées, et notamment les plus pauvres, les femmes, les enfants, les jeunes, les personnes âgées, les personnes vivant avec un handicap et les peuples autochtones (PA).

Pour combler cette lacune, l'Unité de Gestion du Projet (UGP) compte apporter son appui technique et financier aux provinces dans le cadre du Projet Stabilisation et Relèvement de la RDC.

C'est dans ce cadre que le STAR-Est fait présentement recours aux services d'un consultant national indépendant chargé de conduire ce processus d'élaboration de six (6) plans de contingence provinciaux.

III. OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif de la mission est d'appuyer les Gouvernements Provinciaux du Nord Kivu, Sud Kivu, Ituri, du Kwilu, du Kwango et du Maï-Ndombe à élaborer six (6) plans de contingence provinciaux, et à contribuer à l'amélioration de la planification et de la préparation de la réponse aux catastrophes

IV. PRINCIPALE MISSION ET TACHES

Sous la supervision administrative du Coordonnateur General du STAR-RDC et la supervision technique de l'équipe GRISE du Projet, le consultant aura pour mission et tâches suivantes :

Sous la responsabilité de Coordonnateur Général du Projet STAR-Est, la supervision directe du Spécialiste de la Gestion des Risques et Impacts Sociaux, en étroite collaboration avec les Spécialistes de la Gestion des Risques et Impacts Sociaux et Environnementaux (GRISE) du projet ci-haut indiqué, le consultant devra accomplir les tâches ci-après :

4.1. Préparer la méthodologie et le chronogramme de la mise à jour des plans de contingence harmonisé

La méthodologie tiendra compte des activités à réaliser tel qu'indiqué ci-dessous :

- Faire l'état des lieux des risques et impacts potentiels dans les six (6) provinces (préalable utile à l'élaboration) à travers des enquêtes structurées et/ou semi-structurées ;
- Procéder à une analyse critique du contexte, dégager tous les éléments justificatifs et définir l'objectif du plan ;
- Analyser les risques en tenant compte de la probabilité d'occurrence et la gravité des impacts ;
- Décrire les scénarii possibles (contingence, scenario et zones à risques) ;
- Concevoir une nouvelle alerte précoce par contingence ;
- Analyser et renforcer l'organe de coordination et de gestion ;
- Proposer les mesures minimums de préparation (révisions de stocks, cartes d'accessibilité logistique et sécuritaire) ;
- Proposer toute autre mesure de nature à améliorer l'efficacité des procédures opérationnelles en situation d'urgence.

4.2. Animer le groupe de travail restreint et l'atelier de pré-validation

Ceci comprendra ce qui suit :

- Etablir l'agenda et le chronogramme de travail du groupe technique consultatif et ceux des ateliers élargis de pré-validation ;
- Préparer les sujets à développer et assurer le rapportage des conclusions du groupe technique ;
- Collaborer avec les Experts thématiques des gouvernements provinciaux et ceux des ateliers élargis de pré-validation du plan de contingence ;
- Participer à l'identification et à l'organisation des facilitateurs ;
- Assurer la facilitation des travaux pendant l'atelier en collaboration avec d'autres facilitateurs pré-identifiés pour leur expertise ;
- Préparer le document des plans de contingence à la fin de l'atelier de pré-validation ;
- Collecter les informations complémentaires particulièrement en rapport avec l'organisation de la réponse ;
- Produire trois (3) documents des Plans de contingence finaux prêt à être présenté pour la validation dans 12 jours après l'atelier de pré-validation.

4.3.Produire le Plan de Contingence, version finale

- Préparer et faciliter l’atelier de validation des plans de contingence harmonisé ;
- Produire et transmettre électroniquement six (6) documents validés des Plans de contingence finaux harmonisés.

V. RÉSULTATS ATTENDUS DE LA MISSION

- Rapports de six (6) ateliers d’harmonisation des six (6) plans de contingence organisé ;
- Documents de six (6) plans de contingence élaborés, harmonisés assortis de profil des risques à jour et prêt pour validation

VI. CRITÈRE DE QUALITÉ

Validation de six (6) documents de plans de contingence harmonisé

VII. LIVRABLES

- Six (6) documents provisoires des plans de contingence harmonisé ;
- Six (6) rapports des ateliers de validation des plans de contingence harmonisé ;
- Six (6) documents finaux des plans de contingence harmonisés

VIII. DATES DE REMISE DES LIVRABLES

Le consultant aura 60 jours calendaires de travail. La répartition est la suivante :

Jours	Livrables clés
J+3	Soumission d’une approche méthodologique, d’un chronogramme général et d’une liste des acteurs clés à intégrer au processus, tenant compte des orientations du STAR-RDC(avec J = début du contrat)
J+4	Lancement des enquêtes sur le terrains pour la récolte des données
J+22	Préparation et organisation des ateliers techniques avec les personnes ressources des secteurs impliqués au processus d’élaboration des plans de contingence provinciaux
J+27	Rédaction des premiers drafts des documents techniques des plans de contingence
J+33	Organisation et facilitation de trois ateliers généraux de présentation des documents techniques des plans de contingence pour enrichissement par les autres intervenants basés en dehors des groupes sectoriels et en territoires

J+43	Rédaction et transmission des documents des plans de contingence tenant compte des commentaires des ateliers généraux repris au 4 ^{ème} point
J+50	Organisation et facilitation des ateliers de validation des documents finaux des plans de contingence
J+60	R édaction et transmission des documents finaux des plans de contingence tenant compte des derniers commentaires du STAR-Est et de la Banque mondiale

IX. PROFIL DU CONSULTANT

9.1. Qualifications académiques

Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Licence (Bac+5) en économie, droit, sociologie, environnement ou tout autre domaine similaire avec des formations professionnelles en matière de réduction des risques de catastrophes.

9.2. Expérience professionnelle

- Expérience d'au moins cinq (5 ans) dans le domaine de gestion des catastrophes ;
- Expérience solide en élaboration et/ou mise à jour du plan de contingence au niveau national, provincial et local ;
- Expérience professionnelle avérée en matière de renforcement de capacités des acteurs, élaboration et/ou gestion de projets en matière de réduction des risques de catastrophes ;
- Bonnes aptitudes interpersonnelles et de travail en équipe ;
- Connaissance de l'environnement institutionnel Congolais et surtout avoir de la familiarité avec le cadre institutionnel Congolais en charge de la question de la réduction des risques de catastrophes ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (logiciel : Excel, Word, power point, Internet Explorer, etc.) ;
- Excellente maîtrise de la langue française et une bonne connaissance de Swahili (langue locale parlée dans la zone) constituerait un avantage ;
- Avoir travaillé avec les projets sous financement de la Banque mondiale, Union Européenne, BAD, Agences UN, etc.

X. DUREE ET LIEU DE LA MISSION

La durée d'exécution de la mission est de deux mois.

XI. MODE DE RECRUTEMENT

Le processus de passation des marchés sera conduit par la méthode de sélection des consultants individuels par approche ouverte conformément à la Nouvelle Réglementation de passation des marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), **Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants de juillet 2016, Révisée en novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020, Septembre 2023 et septembre 2025.**

Les fonctionnaires ou Agents des structures publiques centrales ou provinciales peuvent faire acte de candidature, mais, en cas de recrutement, le candidat fonctionnaire retenu devra au préalable obtenir une mise en détachement (cf. articles 23, 32, 33 et 34 du statut des fonctionnaires).